

PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification n°1

SUNDHOFFEN



3.2 Règlement graphique (extrait)

MODIFICATION

Approuvée par Délibération du Conseil
Municipal du 8 Juillet 2024

Le Maire

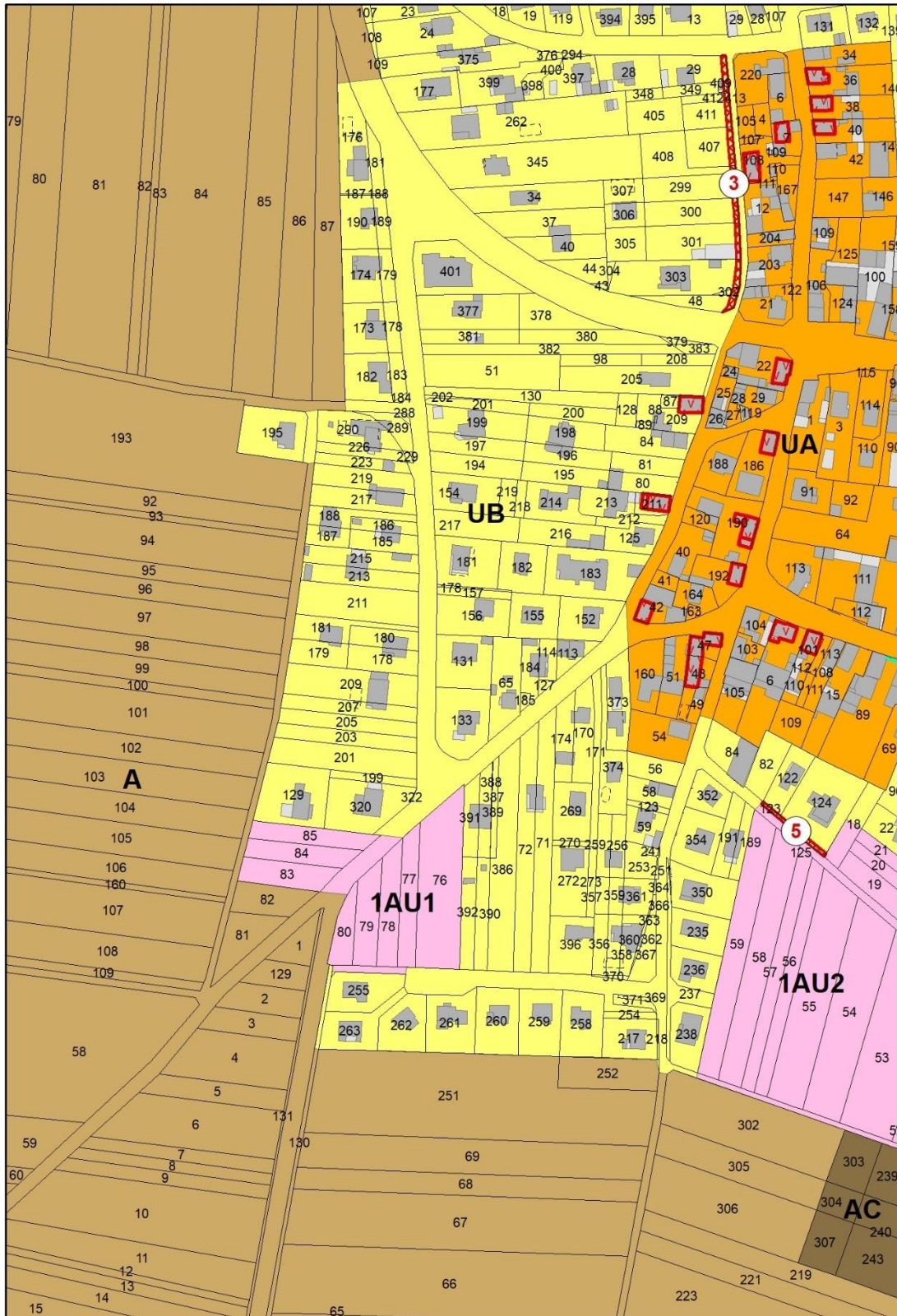
Jean-Marc SCHULLER



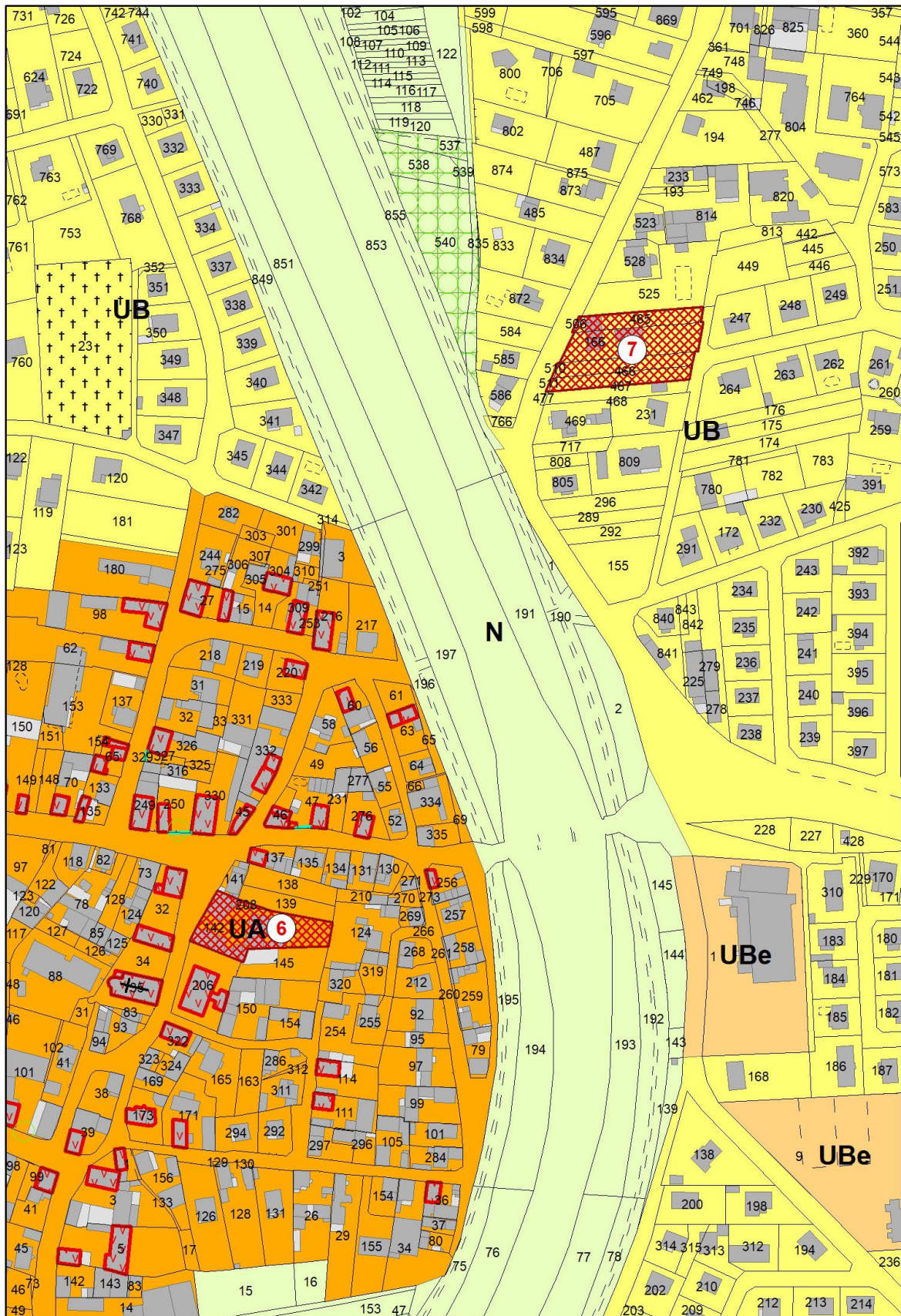
SOMMAIRE

1. Extrait du plan de zonage de la modification (échelle approximative 1/2500) du secteur 1 AU 1 :	2
2. Extrait du plan de zonage de la modification des ER (échelle approximative 1/2500)	3
3. Liste des emplacements réservés	4

1. Extrait du plan de zonage de la modification (échelle approximative 1/2500) du secteur 1 AU 1 :



2. Extrait du plan de zonage de la modification des ER (échelle approximative 1/2500)



3. Liste des emplacements réservés

N°	Désignation	Bénéficiaire
1	Accès à la zone 1AUE depuis la Rue des Artisans	Commune
2	Elargissement de la Rue des Hirondelles	Commune
3	Elargissement du chemin "Colmarer Strasse"	Commune
4	Création d'un itinéraire cyclable vers Colmar	Commune
5	Elargissement de la rue du Soleil	Commune
6	Renforcement des équipements publics (scolaires ou périscolaires/collectifs)	Commune
7	Réalisation d'équipements publics	Commune

